



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Protection

Question écrite n° 37977

Texte de la question

M Jean-Michel Boucheron (Charente) attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge de l'environnement, sur les problemes de preservation du patrimoine naturel. L'Europe continue de se developper. En 1992, les frontieres seront depassees. Malgre les progres faits en matiere de protection de la faune sauvage en France, de preservation du patrimoine naturel, des craintes demeurent. Il est souhaitable que toute decision concernant le patrimoine naturel, notamment l'activite cynegetique, soit prise en respectant l'avis de tous les usagers de la nature, ainsi que les exigences biologiques connues des especes animales. Il est necessaire que tout soit mis en oeuvre pour que les chasseurs soient mieux informes sur la vie des especes animales sauvages, sur les regles de securite et sur le respect du aux autres usagers de la nature. Il est indispensable que les lois et accords internationaux sur la gestion des animaux sauvages soient respectes. En consequence, il lui demande quelles actions il compte entreprendre pour que les mesures de gestion et de sauvegarde deja prises au niveau national et international soient appliquees et ameliorees.

Données clés

Auteur : [M. Boucheron Jean-Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37977

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1100